

La version proposée par Luzel est identique à la feuille volante imprimée chez Lédan, que nous avons trouvée. Suivant Anatole Le Braz, il s'agirait d'une traduction en un breton fort médiocre de la vie française de Saint Meloire par Albert le Grand.³⁴ Le titre ne cache pas qu'il s'agit d'une traduction faite de français en breton en 1732.

Malrieu n° 309 - Ar Prins Melar - Le Prince Mélar.

- Le Braz, *Le Prince Mélar*, Lanmeur, Annales de Bretagne, tome 10, 1894.

7.4 - La Mort

7.4.1 - La mort et le jeune homme (n° 157)

Disput etre ar maro hac an den yaouanq - Ollivier 264 - Malrieu 455.

Cette feuille volante imprimée chez Lédan, mais aussi chez Blot et Lanoë, développe le thème classique de la mort venant faucher le jeune homme au milieu de ses plaisirs. Il ne sera pas pardonné car il n'a pas écouté les conseils de son bon ange et a délaissé les saints et Jésus. Son air est assez connu pour servir de timbre à une chanson composée sous la Révolution.³⁵

Une traduction en français de cette feuille volante est conservée dans les manuscrits de Luzel.³⁶

Malrieu n° 455 - Ar marv hag an den yaouank - La mort et le jeune homme.

- Penguern, *Ar maro*, Taulé, 1851, *Ar Floc'h*, Gwerin, tome 6, 1965.

7.4.2 - Guerz au sujet d'un jeune homme qui revint sur terre payer 4 écus (n° 101)

Guerz var sujet eun den yaouanq a voa deut da baea pèvar sqoët goude e varo - Ollivier 750 - Malrieu 257.

Le titre complet donné par Luzel à sa traduction est : Guerz au sujet d'un jeune homme qui, après sa mort, revint sur terre payer la somme de 4 écus.

Emile Souvestre³⁷ propose une traduction de ce *guerz imprimé en breton par M. Lédan* sous le titre "L'homme qui ne mange pas". Il le qualifie de *guerz fantastique*; Luzel reprend ce terme et s'est inspiré, lui, d'une publication de Blot à Quimper. M. Bailloud compte sept éditions de cette feuille volante chez Lédan et signale un manuscrit du même texte, sous un autre titre, mentionnant : *Copiet eus ar c'hantic cos*.³⁸

Dufilhol dans son livre "Guionvac'h" publie une version en langue bretonne de ce chant (qu'il qualifie de cantique) et sa traduction en français.³⁹ Le texte est très semblable à celui de la feuille volante : deux mots ont disparu du premier couplet "m'ho ped" et "trist" et "Un nozac'h" remplace "Un den" dans le sixième couplet.

³⁴ Le Grand, *La vie, gestes, mort, et miracles, des saints de la Bretagne Armorique*, p. 482-488.

³⁵ Le Merser, *1789 hag ar Brezhoneg*, levr 1, p. 120.

³⁶ Fonds Luzel, Bibliothèque municipale de Rennes, 1 Mi 146.

³⁷ Souvestre, *Les Derniers Bretons*, tome 1, p. 175.

³⁸ Bailloud, *L'imprimerie Lédan à Morlaix (1805-1880) et ses impressions en langue bretonne*, p. 65.

³⁹ Dufilhol, (Kérardven), *Guionvac'h*, traduction p. 301-305, texte breton p. 378-382.

Malrieu n° 257 - Distro an den marv da baean e zle - Le mort revenu payer sa dette.

- Dufilhol, sans titre, Guionvac'h, 1835, p. 378.

- Milin, Ar paour keaz, Léon, Ar Floc'h, Gwerin, tome 1, 1961.

- Le Goff, Eun den yaouank siouaz oa bet abandonnet, Pleyben, Perennes, Annales de Bretagne, tome 46, 1939.

7.5 - Amour contrarié

7.5.1 - Constance de deux amoureux séparés (n° 95)

Constañ daou c'halant separet - Ollivier 518.

Luzel précise que ce *sône* est imprimé chez Lédan. Il faisait partie de la même feuille volante que le chant n° 94, "Meuleudiguez ar merc'het hag ar graguez".

7.5.2 - Dialogue entre deux jeunes gens sur une séparation volontaire (n° 60)

Antretien etre daou zen yaouanq var eur separation volonter - Ollivier 36.

Luzel indique que ce *sône* a été imprimé chez Lédan. Il faisait partie de la même feuille volante que le chant n° 59, "Chanson nevez, composet etre daou zen yaouank, desolet gant an displijadur dre valiç ar goal-deodou".

7.5.3 - J'ai choisi une maîtresse dans l'évêché de Tréguier ... (n° 49)

Chanson nevez - Ollivier 389.

7.5.4 - J'ai choisi une maîtresse dans l'évêché de Tréguier ... (n° 85)

Chanson nevez - Ollivier 389.

Luzel indique que ce *sône* a été imprimé par Lédan. Il était édité avec "Chanson nevez voar sujet ar c'hafe" que Luzel n'a pas adressé au Comité.

Les textes français n° 49 et n° 85 ne sont pas tout à fait identiques et pourtant il s'agit manifestement du même modèle breton. Luzel s'est donné la peine de refaire deux fois le travail de traduction. Il semblerait donc qu'à chaque fois il travaillait sur un texte breton original et non sur une traduction française qu'il aurait conservée. Il nous apparaît aussi quelque peu étourdi ou désordonné puisque la même mésaventure, oublier ce qu'il avait précédemment copié, lui est arrivée avec le conte "Paotr e bod-houarn" :

*Ur gontadenn a denn bras da houmañ a gaver el levrenn gentañ, gant ar memes titl, pajennoù 223-230. Kontet eo gant Barba Tassel ivez, d'ar memes mare. Martese ez eo bet adskrivet div wech gant an Uhel hep gouzout dezhañ.*⁴⁰

⁴⁰ Luzel, *Kontadennoù ar Bobl*, tome 2, Al Liamm, p 75.